
Le procès de Jeanne d'Arc

Numéro d'inventaire : 2010.03849

Auteur(s) : Pierre Champion
Jules Quicherat

Type de document : disque

Imprimeur : SIAT

Période de création : 2e moitié 20e siècle

Collection : Histoire. Série "Documents"

Inscriptions :

- lieu d'impression inscrit : Paris
- marque : Pathé ; 45 G 519

Matériau(x) et technique(s) : vinyle

Description : Pochette cartonnée contenant un disque microsillon 45 tours.

Mesures : diamètre : 17,5 cm

Notes : Titre de la pochette : Condamnation et réhabilitation de Jeanne d'Arc : sentence de condamnation, témoignages au procès de réhabilitation. Contient : - Face A : Procès de condamnation de Jeanne d'Arc. T II, p. 299 / Pierre Champion. -Paris, 1920 ; - Face B : Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc. T II, p. 6 et 19 / Jules Quicherat.-Paris, 1841. Possibilités d'exploitation en classe (enseignement du 1er degré, cours complémentaire) au verso de la pochette.

Mots-clés : Histoire et mythologie

Filière : Élémentaire

Cours complémentaire

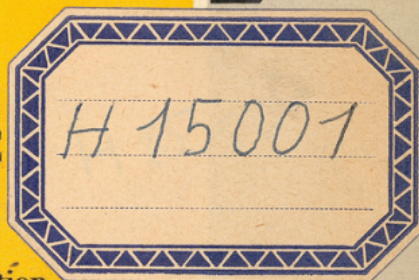
Utilisation / destination : enseignement

Autres descriptions : Langue : français

CONDAMNATION
ET
RÉHABILITATION
DE JEANNE D'ARC

Sentence de condamnation
Témoignages au procès de réhabilitation

45 G 519
MÉDIUM



DOCUMENTS SONORES

45 TOURS



MICROSILLON

HISTOIRE
Les Grands Evénements
45 G 519

Medium
ENSEIGNEMENT
DU 1^{er} DEGRÉ
(Cours Complémentaires)

Le disque 45 tours ci-joint, est un microsilicon qui doit être joué avec une aiguille et un pick-up spécialement conçus et équilibrés pour les disques microsilicon. Les équipements à trois vitesses « LA VOIX de SON MAÎTRE » qui réunissent ces conditions, vous donneront toutes garanties. Le disque en s'électrisant attire quelques poussières qu'on pourra éliminer avec un linge doux ; bien éviter surtout de poser les doigts sur les sillons.

NOTA IMPORTANT

DOCUMENTS SONORES

SOURCES :

FACE A

Pierre Champion, PROCÈS DE CONDAMNATION DE JEANNE D'ARC (Paris 1920) — T. II, p. 299.

LES FAITS :

Le procès est achevé; conduite au cimetière de Saint-Ouen (24 mai 1431) pour être livrée au bourreau, Jeanne signe une formule d'abjuration (*cédule*) et est condamnée à la prison perpétuelle; quelques jours plus tard, elle déclare que son abjuration était feinte. Considérée comme *relapse*, elle est définitivement perdue.

LE TEXTE :

Sentence prononcée le 30 mai, sur la place du Vieux Marché de Rouen : Jeanne va être livrée aux flammes.

- *Personnages cités* : Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, au service des Anglais; Jean le Maître, Dominicain; Dr. Jean Graverent, Docteur en théologie, grand inquisiteur.
- *Les Considérants* : Jeanne est accusée d'hérésie, de schisme (elle s'en est remise aux voix du Ciel...) d'idolâtrie, d'invocation de démons (on l'accuse de sorcellerie...); elle est, en outre, *relapse*.
- *Remarques* : Ton solennel, en apparence objectif, de la sentence; formule finale : pure formule de style, l'Inquisiteur ne peut verser le sang, mais la relapse est abandonnée par l'Eglise au bras séculier qui va la mettre à mort.

CONCLUSION :

La dernière pièce d'un procès « où l'innocence et la jeunesse sont victimes de la passion politique, de la vieille science théologique et juridique » (P. Champion).

SOURCES :

FACE B

Jules Quicherat, PROCÈS DE CONDAMNATION ET DE RÉHABILITATION DE JEANNE D'ARC (Paris 1841) — T. II, p. 6 et 19.

LES FAITS :

Nous entendons (dans une version abrégée et rajeunie) deux des témoins cités lors du procès de réhabilitation, ordonné par Charles VII. La sentence (7 juillet 1456) déclarera le procès de 1431 irrégulier dans le fond et dans la forme.

- a) *Jehan Massieu*, curé d'une des paroisses de Rouen — Dégager : bonté d'âme de Jeanne (pardonne à ses ennemis...), piété fervente, impatience des Anglais.
- b) *Frère Isambard de la Pierre*, Dominicain — allusion au frère Martin Ladveau, spécial confesseur de Jeanne d'Arc — Dégager : piété de Jeanne — trouble profond chez le bourreau (il fit preuve, en effet, de compassion) qui prononce le mot de *miracle*.

CONCLUSION :

Au moment où l'on brûle la prétendue sorcière, on voit déjà naître la Sainte. Deux témoignages poignants en faveur de celle qui, avant d'être réhabilitée, puis canonisée par l'Eglise, est déjà « orgueil et miroir d'un peuple » (P. Champion).



S A T PARIS



45 G 519

Medium

